

AIGONDIGNE

Nombre de membres :

- En exercice : 28
- Présents : 23
- Votants : 27
- Procuration(s) : 4
- Absent(s) excusé(s) : 1
- Absent(s) :

DEL 2020_072

L'an deux mil vingt, le 21 juillet à 20h30, les membres du Conseil Municipal, ont été légalement convoqués en séance ordinaire par Patricia ROUXEL, Maire de la commune d'Aigondigné, à la salle des fêtes, Place de la Mairie, Mougou, 79370 Aigondigné.

CONVOQUES : Aimon Céline, Audé Laurent, Baumgarten Christian, Biraud Vanessa, Bourdier Christine, Cousset Alain, Daguts Karine, Didier Emilien, Dobirot Philippe, Dumortier Roselyne, Fleuriaux Elvire, Garnier Céline, Gomes-Teixeira François, Guilloit Mikaël, Guillot Sandrine, Hipeau Gaëlle, Le Bars Arlette, Lecullier Lysiane, Magne Didier, Martinez Olivier, Melin Nicole, Noizet Michel, Rivault Pierre, Rouxel Patricia, Texier Fernando, Thibault Evelyne, Trochon Patrick, Zapata Laurie.

Excusé(e)(s) et pouvoir(s) : AUDÉ Laurent, pouvoir à AIMON Céline
DIDIER Emilien, pouvoir à ZAPATA Laurie
FLEURIAULT Elvire, pouvoir à LECULLIER Lysiane
THIBAUT Evelyne, pouvoir à ROUXEL Patricia

Date de convocation :

Le 15 juillet 2020

Date d'affichage :

Le 15 juillet 2020

Excusé(e)(s) : HIPEAU Gaëlle

Absent(e)(s) :

Secrétaire de séance : LECULLIER Lysiane

Fait à Aigondigné,
Le 21 juillet 2020
Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait conforme

Délibération 2020_072 : VIE ASSOCIATIVE

Objet : Vote des subventions aux associations

Considérant la délibération DEL 2019_81 du 28 mai 2019 portant règlement d'attribution des subventions aux associations,

Considérant l'avis favorable de la commission Vie Associative et Culturelle, en date du 9 juillet 2020,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de l'attribution des subventions suivantes :

Associations	Subventions accordées 1 ^{ère} tranche 2020		Décision des membres présents et/ou représentés
	Action / Fonctionnement	Investissement	
Aigondigné Tennis de Table (cours adultes)	300 €		Unanimité
Aigonnay en Fête	500 €		Unanimité
APE Mougou	220 €		Majorité
Arcrifoth	1630 €		Unanimité

AIGONDIGNE

Etoile Sportive de Mougou	1914 €		Majorité
Flying Aventure	450 €		Unanimité
Osier le Chataignier	300 €		Unanimité
Tauché Aéromodélisme		350 €	Unanimité
Tennis de Table La Crèche/Ste Néomaye (cours enfants)	250 €		Unanimité
Club de Tir Thorigné		1250 €	Unanimité



**Le Maire,
Patricia ROUXEL**



Certifiée exécutoire par la Préfecture des Deux-Sèvres, le :

Mme le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.